

## CONDITIONS DE LOCATION DU MATERIEL DE VIA FERRATA

- Taille minimum : 1m50. Poids admis entre 40 et 120 kg (normes EPI),
- Les pratiquants mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
- Obligation pour les pratiquants de porter une tenue de sport adaptée et d'avoir des chaussures fermées aux pieds,
- LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE,
- Les pratiquants ne doivent pas présenter de contre-indication médicale,
- Le matériel loué est utilisé avec soin et rendu propre (les déchets sont déposés dans les poubelles). Toutes détériorations ou pertes pourra faire l'objet d'une facturation (baudrier : 50€, longe : 80€, poulie : 80€, casque :50€),
- La CCPM dégage toute responsabilité quant aux objets personnels perdus sur site (téléphone, appareil photo, bijoux, lunettes, etc.),
- Vous partez sur une activité à risque en TOTALE autonomie. La CCPM n'assurant que la location du matériel. Sans demande particulière auprès de notre équipe, nous considérons que vous savez utiliser le matériel (équipement et manipulation),
- La location de matériel se fait pour une durée de 4H maximum et le dernier délai pour la restitution est de 18H,
- Signature obligatoire pour chaque pratiquant attestant la connaissance de ces conditions (l'accompagnateur majeur, signe pour les pratiquants mineurs).